

Nantes, le 27 juin 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **LANCEMENT DE LA PLATEFORME LOGEMENT POUR FAVORISER L'ACCES AU LOGEMENT DES APPRENTIS ET ALTERNANTS**

**Philippe de Clerville et Eric Oger, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Pays de la Loire, et Pauline Mortier, Conseillère régionale, ont présenté ce mercredi 27 juin à la presse la plateforme logement destinée à faciliter l'accès au logement des jeunes apprentis et alternants.**

Ce lancement s'inscrit dans le cadre de la convention signée le 3 avril dernier entre Action Logement et la Région Pays de la Loire qui vise à mettre en œuvre des actions pour lever les freins d'accès au logement des jeunes, et notamment des alternants.

En ligne depuis début mai, cette plateforme développée par Action Logement, et accessible via l'adresse **[www.alternant.actionlogement.fr](http://www.alternant.actionlogement.fr)**, répond à une volonté commune d'Action Logement et de la région Pays de la Loire d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux problématiques des jeunes.

Le principe est simple : après avoir rempli un court questionnaire (situation personnelle, professionnelle, besoins logement) sur le site **[www.alternant.actionlogement.fr](http://www.alternant.actionlogement.fr)**, le jeune alternant ou apprenti visualise immédiatement les aides d'Action Logement (logements temporaires, aides financières, garanties, ...) et de la Région dont il peut bénéficier. Il reçoit en parallèle un email personnalisé lui permettant d'en savoir plus et de faire sa/ses demande(s) d'aide(s) en ligne.

Avec plus de 30 000 apprentis répartis sur 54 CFA et 459 formations, la région est particulièrement active et engagée dans l'accompagnement et la consolidation des parcours professionnels des jeunes. Le Comité régional Action Logement des Pays de la Loire a donc placé comme orientation prioritaire de sa stratégie le renforcement des actions pour le logement des jeunes en formation ou en accès à l'emploi.

Ainsi en 2017, près de 6 200 jeunes apprentis ont pu bénéficier d'une aide financière pour les aider à payer leur loyer avec l'AIDE MOBILI-JEUNE®. Plus de 3 000 jeunes de moins de trente ans ont été logés dans le parc social, soit la moitié des attributions de logement social Action Logement des Pays de la Loire, et ils représentaient 75 % des 4 500 demandes de garantie Visale.

La convention signée le 3 avril entre dans le périmètre de la mesure n°15 du Plan de relance de l'apprentissage, mis en œuvre par la Région, qui a pour objet de développer les solutions d'hébergement à proximité des entreprises pour sécuriser le parcours des apprentis. La plateforme d'Action Logement est ainsi accessible via le portail régional de l'apprentissage, [www.apprentissage-paysdelaloire.fr](http://www.apprentissage-paysdelaloire.fr), dans la rubrique « Jeunes » > « Les aides » > « Trouver son logement : mode d'emploi ». Elle répond également aux engagements pris par la Région dans le plan de bataille pour l'emploi, notamment à la priorité n°4 « Lever les freins périphériques à l'emploi » en facilitant l'hébergement des salariés.

#### A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur: [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)- @ActionLogement

#### CONTACT PRESSE

##### Action Logement

Communication Pays de la Loire : Claire Quillard - 02 40 20 62 71 - 06 18 90 69 02 [claire.quillard@actionlogement.fr](mailto:claire.quillard@actionlogement.fr)